

COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025 DU 12 DÉCEMBRE 2022

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi le douzième (12°) jour du mois de décembre deux mille vingt-deux à 19h, au Centre communautaire *Albert-Santerre*, situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

Sont présents

Mme Sonya Lapointe, conseillère # 1 M. André Choinière, conseiller # 2 Mme Annie Préfontaine, conseillère # 3 Mme Myriam Falcon, conseillère # 4 M. Ghislain Quintal, conseiller # 5

Formant quorum, sous la présidence de Madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

Sont absents

M. Éric Rioux, conseiller #6

Greffière d'assemblée : Madame Sophie Bélair Hamel

L'avis de convocation a été signifié comme prévu au Code municipal. Un avis public a dûment été affiché aux deux endroits prévus par le conseil municipal.

Ouverture de la séance à 19 h, Madame la mairesse Dominique Martel déclare la séance ouverte. Elle constate le quorum et l'on procède selon l'ordre du jour.

1.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023, 2024 ET 2025

2.APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024 ET 2025

3.PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

4. CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023, 2024 ET 2025

2022.12224

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine APPUYÉ PAR Myriam Falcon ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 12 décembre 2022, soit approuvé tel que présenté. ADOPTÉE

2. APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024 ET 2025

2022.12225

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe APPUYÉ PAR Ghislain Quintal ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE ce conseil adopte conformément à l'article 953.1 du Code municipal, le programme triennal d'immobilisations de la municipalité pour les trois (3) années subséquentes comme suit :

Plan triennal d'immobilisations (PTI) (2023-2024-2025)				
Route	Description des travaux	Montant	Subvention	
5e Rang Sud	Pulvérisation et pavage sur 1745m	847 082,00 \$	423 541,00 \$	
5e Rang Nord	Traitement de surface sur 4700m + rem- placement de ponceaux	955 654,00 \$	477 827,00 \$	
Frais incidents	Frais incidents concernant la planifica- tion et la supervision des travaux routier admissibles au PAVL volet Redressement	270 410,00 \$	135 205,00 \$	
Chemin Galipeau	Travaux de rechargement, de drainage et de fossés sur 1100m	45 872,00 \$	- \$	
Descente de Pear- ceton	Travaux de rechargement, de drainage et de fossés sur 1630m	79 984,00 \$	- \$	
Centre- communautaire	Rénovation du sous-sol du centre com- munautaire	165 000,00 \$	À confirmer	
Centre- communautaire	Installation d'une dalle couverte	160 000,00 \$	À confirmer	
TOTAL		2 524 002,00 \$	1 036 573,00 \$	
			2024	
Route	Description des travaux	Montant	Subvention	
2e Rang Sud	Pulvérisation et pavage sur 4100m	2 100 000,00 \$	(à confirmer)	
1er rang sud	Travaux de rechargement, de drainage et de fossés sur 2460m	58 800,00 \$	- \$	
3iem rang	Travaux de rechargement, de drainage et de fossés sur 2520m	59 270,00 \$	- \$	
TOTAL		2 218 070,00 \$	0	
			2025	
Route	Description des travaux	Montant	Subvention	
1er Rang Nord	Traitement de surface sur 4630m	200 000,00 \$	(à confirmer)	
Rang de l'église nord	Travaux de rapiéçage mécanisé, drainage et de fossés	682 000,00 \$	(à confirmer)	
Chemin Mystic	Travaux de rapiéçage mécanisé, drainage et de fossés	138 600,00 \$	(à confirmer)	
Chemin Walbridge	Travaux de rapiéçage mécanisé, drainage et de fossés	42 900,00 \$	(à confirmer)	
TOTAL		1 063 500,00 \$	0	

ADOPTÉE

3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

4. CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

2022.12226

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière APPUYÉ PAR Myriam Falcon ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de la présente séance extraordinaire ;

Il est 19h05.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

	ninique Martel resse	Sophie Bélair Hamel Directrice générale/greffière-trésorière
sig	e, Dominique Martel, atteste que la signatu gnature par moi de toutes les résolutions qu ode municipal.	•
	-	Dominique Martel, mairesse